

CHANGEMENT DE TENEUR DE COMPTE

Pour des titres à transférer à l'ETRANGER



Ce document est à retourner complété, signé et accompagné des justificatifs demandés, sinon il ne pourra être traité.

01/2023

Justificatif à joindre au dossier :

- Copie recto-verso de la pièce d'identité du ou des titulaires et/ou de son représentant.

Titulaire du compte titres au nominatif pur :

Je, soussigné :

N° d'identifiant (*Mention obligatoire*)

Monsieur Madame

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Téléphone portable⁽¹⁾ E-mail⁽¹⁾

(1) Pour des raisons de sécurité, l'utilisation de certains services peut requérir l'usage de notification par e-mail ou SMS. En renseignant son e-mail et son numéro de portable lors de son inscription, l'utilisateur accepte qu'Air Liquide recueille ces informations. Air Liquide communique principalement par e-mail ; l'utilisateur ne recevra aucune sollicitation publicitaire.

Demande à la Direction du Service Actionnaires de prélever sur mon compte-titres au nominatif pur :

- La totalité de mes titres.
- Une partie de mes titres (indiquer le nombre de titres dans le tableau ci-après).

Code ISIN	Nombre de titres

Remarque : Si l'établissement bancaire destinataire ne gère pas les titres avec prime de fidélité, les avantages liés à cette prime de fidélité seront perdus.

Air Liquide prendra contact directement avec votre conseiller bancaire afin d'obtenir toutes les informations nécessaires au transfert de vos avoirs. Merci de renseigner les informations suivantes :

Nom de votre banque :

E-mail de contact de votre conseiller bancaire :

Numéro de téléphone de votre conseiller bancaire :

Remarque : cette opération peut avoir des délais variables pouvant aller de quelques semaines à plusieurs mois.

Fait à le

Signature du TITULAIRE du compte-titres

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Les données personnelles sont obligatoires. Elles sont collectées par L'Air Liquide SA – 75 Quai d'Orsay 75007 Paris – à des fins de gestion des titres.

Pour répondre aux obligations légales, les données peuvent être communiquées aux autorités compétentes. Par ailleurs, les outils utilisés pour la gestion des titres peuvent entraîner la transmission de ces données personnelles auprès de prestataires situés dans des pays non-membres de l'EEE (notamment USA) à des fins d'hébergement. Dans ce cas, nous prenons les mesures nécessaires pour garantir un niveau adéquat de protection de vos données par la signature des Clauses Contractuelles Type de la Commission Européenne.

Dans un but anti-blanchiment, les données peuvent être communiquées à l'administration fiscale française.

Les données personnelles seront conservées pendant les 5 années civiles pleines suivant la clôture du compte. Les droits d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité sur les données personnelles que vous avez fournies ainsi que le droit de définir des directives relatives au sort de vos données personnelles après votre mort et de demander la limitation du traitement vous concernant peuvent être exercés auprès du Service actionnaires :

- par courrier postal à l'adresse : AIR LIQUIDE Direction du Service Actionnaires - TSA 91948 - 62978 ARRAS Cedex 9 ;
- via notre formulaire de contact en ligne : <https://www.airliquide.com/fr/groupe/contactez-nous-rgpd>

Vous avez également la possibilité d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de protection des données personnelles compétente, en France la CNIL. Coordonnées du délégué à la protection des données : Laurence Thomazeau – L'Air Liquide S.A. – 75 quai d'Orsay – 75007 Paris.